



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



FACULTÉ DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

« Espaces, Cultures et Développement »

Filière : linguistique

Option : sociolinguistique

MEMOIRE DE DEA

INTERFERENCES PHONETICO- PHONOLOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN MILIEU DENDI : CAS DU CEG 1 DE PARAKOU

Présenté par :

Sandrine Valerie Amy QUENUM

Sous la direction de :

Dr Toussaint Yaovi TCHITCHI
Professeur titulaire de linguistique et
langues (CAMES)

2017

SOMMAIRE

Sommaire	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
RESUMES	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE DE TRAVAIL ET RAPPEL PHONOLOGIQUE	4
1-1. Justification du cadre de l'étude	5
1-2. Situation géolinguistique du dendi	6
1-3. Situation géographique de Parakou	7
1-4. Rappel phonologique des deux langues	8
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	16
2 -1. Problématique	17
2-2. Objectifs et hypothèses de l'étude	19
2-3. Cadre théorique et approche conceptuelle	20
2-4. Revue de littérature	29
2-5. Approche méthodologique	33
CHAPITRE III : PHENOMENE D'INTERFERENCE	36
3.1. Concept d'interférences et diverses sortes d'interférences	37
3-3. Manifestations des interférences	39
3.4- Commentaires des résultats	46
3-5. Suggestions	48
CONCLUSION	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	55
ANNEXE	59
TABLE DES MATIERES	63

Dédicace

-Que mon père trouve en ce travail le fruit des peines et privations qu'il s'est imposées pour moi, le couronnement de la patience dont il a fait preuve à mon égard tout au long de mon parcours scolaire, et l'expression de toute mon affection.

-Que ce travail soit pour ma mère l'expression de mes sentiments à son égard.

REMERCIEMENTS

La réalisation du présent travail a été possible grâce aux efforts conjugués de plusieurs personnes à qui nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance.

C'est pourquoi, nous aimerions adresser nos sincères remerciements à :

- Mr Toussaint Yaovi TCHITCHI, notre maître de mémoire qui n'a ménagé aucun effort pour nous guider dans la construction de ce travail ;
- Mr Julien GBAGUIDI pour la disponibilité et la patience ;
- Tout le corps professoral de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (E D P) ;
- Tous les enseignants du DSLC qui ont suscité en nous l'amour pour les langues et pour la formation qu'ils ne cessent de donner à nous qui avons choisi d'accompagner nos langues nationales dans leur réalisation ;
- La direction et au personnel du CEG 1 de PARAKOU ;
- Notre fiancé Ifèdé Théotime ATCHADE à qui nous exprimons notre cordiale reconnaissance pour toute l'attention et l'affection qu'il nous a témoignées, surtout dans les moments de difficultés survenus au cours de ce travail ;
- Mes frères Armand, Patrick et Luc-Marie pour l'amour dont ils nous ont toujours entourée.

SIGLES ET ABREVIATIONS

INALA : Institut National de Linguistique Appliquée

[] : Transcription phonétique

// : Transcription phonologique

UAC : Université d'Abomey Calavi

API : Alphabet Phonétique Internationale

CEG : Collège d'Enseignement Général

DSLCL : Département des Sciences du Langage et de la Communication

IFADEM : Initiative Francophone pour la Formation à distance des maîtres

LISTE DES TABLEAUX

Numéro	Intitulés	Pages
N°1	Système vocalique du Français	8
N°2	Système consonantique du Français.....	9
N°3	Système consonantique du dendi.....	12
N°4	Synthèse des voyelles.....	14
N°5	Synthèse des consonnes.....	15
N°6	Illustration des cas d'aphérèse	40
N°7	Illustration des cas d'apocope	41
N°8	Illustration du phénomène de syncope	43
N°9	Illustration de modification de [y] par [i]	44
N°10	Illustration de modification de [œ] par [e]	44
N°11	Illustration de modification de [œ] suivie de [r] par [ɛ]	45
N°12	Illustration de modification de [ɛ] suivie de [r] par [ɛ]	46

RESUME

Dans les situations où se côtoient plusieurs langues, il y a des phénomènes sociolinguistiques qui naissent et se développent. Des peuples d'origine diverses et de langues différentes vivent parfois ensemble. De ce brassage, résultent des interactions entre les langues. À l'école, les apprenants viennent d'origines différentes et parlent différentes langues. Le contact de ces langues crée les interférences linguistiques qui à leur tour, sont des facteurs de plusieurs problèmes. La recherche, dont les résultats sont consignés dans ce document, montre que dans le milieu scolaire béninois en général au CEG1 de Parakou en particulier, les interférences linguistiques sont à la base de des problèmes de compréhension des énoncés par les apprenants. Il s'agit là d'une réalité que reconnaissent les élèves eux même et les enseignants. Le Choix de ce sujet s'inscrit dans une perspective de correction des erreurs liées aux interférences entre le français et le dendi d'une part et de contribution à l'amélioration de la qualité de l'enseignant au CEG1 de Parakou en particulier et au Bénin.

Idúmṁn

Bàtúrè cině cónyàniyo dendiyo gánàn kunan ci gonan ibiyo couyó nawiya cobugu zéyo dò. A gbei gono ko cibà mǎ yasi ka nawiyo gono sukulu beri sinte(CEG1 PARAKOU) kparakú ḡmènɛ. Gbei di dukaběi mani nhumu heika gannan. nna heika a ba kana nseini hantuyo nna ciyo coukpeyo yo di gà. Kpèně iribà céji heika ganna sukuluze dendiyo gonan nawiya di bature cine kunan.

Kléwúnṁè

Kpó ní nò falansègbe kpodó dendigbè ó kpán dò wemaxòmé lisin metòn é dọ kparaku toxomè(CEG1 PARAKOU) ó nò ná wuvé dẹlé azoméví é anónúgbè yetón nyí dendi ó. Do azò é ló mè ó, mí bà dò nú nǔ è zón bọ azoméví énele nò wuvé dọ zojagégbè winwlan kpodó xi.xa kpò hwènu ò. Éè mi wa zǎ éló fó ó, mi mó dọ, wekwín dé lé dọ zojagégbè mè bọ winwlan kpodó xixa yetòn kpó nò vewú dẹsú nǔ azoméví énelé dọ wekwín é né lé dọ dendi gbè yetòn mè à. Wuve é né lé dọ nú dọ ayi.jijè ví énelé tón mè. E nè wú wè mi só wlenwín dé lé dọ té nú mesi kpodó azoméví énelé kpó bó nú é sixún liza xà nǔ é nè bó ná mò vivo kpèdé.

INTRODUCTION

L'importance accordée actuellement au développement des langues et à leur réhabilitation est d'autant plus marquée que de nombreuses assises y sont consacrées. La langue est un instrument de communication propre à une même communauté. En effet, les experts des sciences du langage enseignent que «Chaque langue, produit social, reflète et codifie les expériences de cette société »CAPO (2004)

La langue parlée demeure alors un critère d'identification de l'individu, un critère d'intégration socioculturelle, un signe distinctif d'appartenance à son groupe social. Tout individu qui perd donc sa langue, perd de ce fait un bagage important de sa culture. Cette situation perdue et a engendré d'énormes conséquences à l'exemple de celles que Bada (2009) a présentées dans son article Développement et Adaptation des Langues Béninoises aux savoirs modernes

«C'est au lendemain des indépendances que la promotion des langues et leur utilisation dans l'enseignement ont fait l'objet d'une prise de conscience dans les états africains parce que l'emploi exclusif des langues européennes dans le système éducatif en Afrique n'a pas permis à la grande masse des analphabètes qui ne savent ni lire ni écrire les langues européennes, de déployer leurs potentialités et leur créativité économique. En évacuant les langues africaines de l'école, les pouvoirs africains acceptent de bloquer le développement psychomoteur de l'enfant.»

Ce faisant, les différents domaines d'intervention de la langue française contraignent des Béninois à cette langue, en les prédisposant à écouter, lire tout message libellé en français, puis parler et écrire. Dans l'enseignement en général, le français est un moyen et médium de transmission du savoir et impose à l'enfant béninois un bilinguisme dès le bas-âge, aux environs de trois (3) ans.

En outre, les usagers de l'école reconnaissent la baisse de niveau chez les apprenants. Cet état de chose trouve sa signification dans la mauvaise manipulation de la langue de travail: le français. L'utilisation de ce dernier crée assez de difficultés chez les apprenants, difficultés à comprendre les consignes et les énoncés de toutes sortes. Ceux de l'aire dendi de parakou connaissent autant de difficultés que les autres, étant exposés au bilinguisme Français/c'est-à-dire utilisant alternativement leur langue maternelle dendi et le français en fonction des situations de communication).

Evoquant les raisons liées à ce fléau, Akoha (2004) a souligné que « l'école béninoise a connu un accroissement prodigieux des effectifs en même temps qu'un relâchement très important dans l'encadrement. Les élèves n'arrivaient plus à s'exprimer correctement en français, ce qui entraîna des difficultés dans l'acquisition des connaissances; c'est ce que les parents d'élèves et le commun des Béninois appellent la baisse du niveau de la langue française. Les linguistes qui tiennent à se démarquer de toute quête de purisme dans la pratique du français en Afrique préfèrent parler de crise de l'enseignement du français au Bénin ». Plus loin, ils attribuent la régression dans le rendement scolaire à des facteurs comme: les effectifs pléthoriques, la pénurie des enseignants, l'inadaptation des programmes et la culture orale du milieu, puis insistent sur le caractère prépondérant du facteur linguistique qui justifierait en dernière analyse ce phénomène.

Dans leur majorité, les élèves stigmatisent l'enseignement de la langue française et la prennent comme responsable de leur situation par rapport à leur rendement. A l'instar des élèves des autres localités du Bénin, ceux de Parakou pour la plupart, tendent à négliger les activités liées à la langue française. Consciente du problème des interférences de tout genre nous nous interrogeons sur l'influence produite par le contact français dendi/ de Parakou

Pourquoi les difficultés persistent malgré tous les efforts de remédiation consentis par les enseignants? Ces derniers considèrent-ils l'apprenant dans ses

dimensions psychologique, socioculturelle et sociolinguistique? Ne faudrait-il pas trouver une formule autre que ce qui est en vigueur au plan national ?

Quelles perspectives envisager? Ce sont là autant de questions que l'on pourrait se poser face à l'ampleur du déficit linguistique chez les apprenants. Le présent travail se propose d'identifier chez les élèves locuteurs du dendi de Parakou les types d'erreurs commises et qui seraient engendrées par des interférences phonético-phonologiques.

L'objectif ici n'est pas seulement d'examiner les faits, mais surtout d'examiner les conditions de leurs manifestations et d'établir les liens d'effet entre les différentes variables.

Le premier chapitre aborde la présentation du cadre de travail et le rappel phonologique du dendi .Le deuxième chapitre expose le cadre théorique et méthodologique. Enfin le troisième et dernier chapitre de notre étude porte sur le cas d'interférence suivis des suggestions.

**CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE DE TRAVAIL ET
RAPPEL PHONOLOGIQUE**

Au niveau de ce chapitre, nous exposons le cadre d'étude, la situation géolinguistique du dendi, la situation géographique de la ville de Parakou. Nous abordons aussi les rappels phonologiques des deux langues (français /dendi).

1-1. Justification du cadre de l'étude

La question qu'on peut se poser est de savoir pourquoi notre travail de recherche porte sur le dendi et les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}. En réalité, aucun travail de recherche linguistique portant sur les interférences n'a jusqu'ici été fait en dendi ; mais d'autres études scientifiques ont été réalisées (Mouhamadou A. DRAMANE(1994) : « contribution à l'étude du système de conjugaison dudu dendi-kinè de Parakou » ; Moutawakilou DRAMANE « phonologie du dendi-kinè : cas du parler de Parakou »(1993) ; Ramane AKPALA « le fonctionnement socioculturel de la chanson, un support didactique en milieu dendi de Djougou »(2012) ; Roukéiyath ALAZA SANI B. « la fonction sociale des proverbes en Dendi »(2013)etc.... . Ces études n'ont pas abordé le volet des "interférences phonético-phonologiques" au collège d'enseignement général(CEG1) de Parakou.

Les enquêtes sur le terrain avec nos frères et sœurs nous ont permis de constater que certains phonèmes sont mal articulés par les apprenants. Ainsi, nous avons eu du mal à les écouter en situation de conversation.

Notre choix est porté sur le secondaire, surtout sur les toutes premières classes pour bien analyser l'aspect psychologique, pédagogique et didactique des langues qui sont les trois facteurs ou déterminants d'un processus d'enseignement /apprentissage. En réalité, l'enseignant doit garder à l'esprit qu'il fait face à des âmes qu'il faut protéger, sauver, d'où la mise en pratique systématique et pertinente de ces facteurs. Puisque le phénomène s'observe à l'oral mais absent à l'écrit, nous sommes convaincus que ce défi sera relevé chez les élèves concernés à travers cette étude. Le fait de mal prononcer certains phonèmes ou mots devient récurrent et doit être corrigé.

1-2. Situation géolinguistique du dendi

Langue du phylum nilo-saharien et du sous-groupe aynehan (CAPO 2009,65), le dendi est surtout parlé dans la partie septentrionale de notre pays le Bénin. Il s'agit d'une lingua franca ou langue franche. Elle représente pour la plupart des populations de cette partie de notre pays, une langue seconde mais elle est la langue maternelle de beaucoup de personnes à Djougou, Karimama, Parakou, Malanville, etc. Ainsi, comme la plupart des langues du monde, le Dendi est constitué de plusieurs parlers. Ses différentes formes dialectales ont des stocks lexicaux parfois différents et dans la perspective d'une codification de la langue, une standardisation de son orthographe s'impose. Cependant, de par les différentes régions où le Dendi est parlée, nous avons le Dendi de Karimama et de Malanville qui est considéré comme proche de la langue originelle le songhay, le kparakucine (Littéralement le parler de Parakou), le Kandicine (le parler de Kandi) puis le zugucine (le parler de Djougou).

Le dendi est parlé par 4% de la population béninoise dans tous les départements du Benin Borgou et de l'Alibori, sur tout le territoire des communes de Parakou, Kandi, Malanville et est influencé par les bariba. Le dendi étant considéré alors comme une langue véhiculaire parlée par des commerçants L'atlas sociolinguistique du Bénin(2003 p.72) révèle que le parler dendi se retrouve dans les départements du Borgou et de l'Alibori ; dans les villages de Karimama et de yobubeeri(ancienne commune de Karimama), de Birni-Lafia, de Tondikoaria et de karigi(ancienne commune de bogo-bogo), dans les villages de Garubekoara(ancienne commune rurale de Kompa) et de Monsè(ancienne commune rurale de Monsè), de kompanti, tous de la commune de Karimama. Dans les départements de l'Atacora et de la Donga, le dendi est parlé dans l'ancienne commune de Birni et dans les quartiers Mavo et Zongo de la commune de Kouandé. La langue dendi est parlée dans presque toutes les contrées du Bénin.

1-3. Situation géographique de Parakou

Capitale régionale du nord du Bénin, la ville de Parakou (chef-lieu de la commune de Parakou) est située au centre de la république du Bénin à 407km de Cotonou. Elle se trouve à 9° 21' de latitude Nord, à 2°36' de longitude Est à une altitude moyenne de 350m, a une superficie de 441km² et présente un relief assez modeste. La ville de Parakou est limitée au Nord par la commune de N'Dalí, Sud- Est et Ouest par la commune de Tchaourou. Elle est située au centre de la république du Bénin et constitue un important carrefour des grands axes routiers (Cotonou, communes et pays de l'inter land) ; c'est surtout le terminus de la voie ferrée qui quitte Cotonou, capitale économique du Bénin. La région de Parakou se singularise sur le plan pédologique par la prédominance des sols à texture légère, d'épaisseur importante due à la faiblesse de l'érosion. Cette faiblesse entraîne un lessivage en profondeur important. La commune est divisée en trois arrondissements qui sont subdivisés en 41 villages et quartiers de villes (Guéma, Titirou, Alibarika, Zongo, Banikani, Dépôt, Wansirou, Okédama, Kpébié, Camp adagbè etc...)

Deuxième ville cosmopolite, capitale régionale du Nord-Benin, avec des communes à statut particulier ; la ville de Parakou (chef-lieu de la commune de Parakou) est située au centre de la république du Benin à 407km de Cotonou. Elle abrite plusieurs groupes linguistiques tels que les Baatombu les Yoruba, les Dendi, les Fon, les Adja, les fulbé, sans oublier les commerçants Sénégalais, Burkinabés, Maliens etc. Selon le recensement de la population de 2009 (R G P H 3), Parakou compte 325. 210 habitants et 85% des immigrations (groupe d'âge actif 15-54 ans) proviennent des grands centres urbains du Sud. Les trois quarts de cette population vivent en zone véritablement urbanisée, le reste se retrouvant dans les périphéries. Le terminus de la voie ferrée qui quitte Cotonou, Parakou constitue un important carrefour des grands axes routiers.

1-4. Rappel phonologique des deux langues

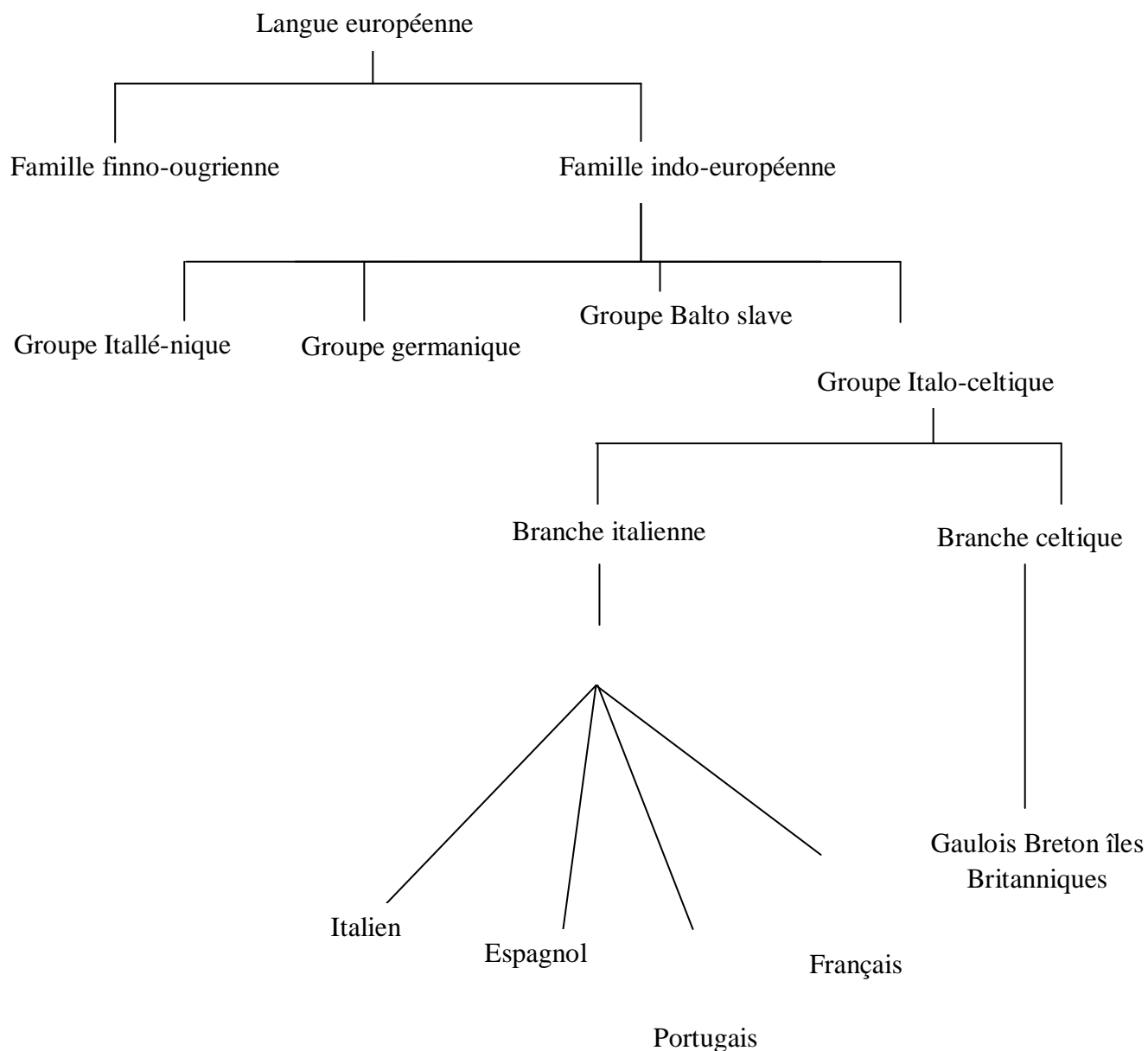
Dans cette partie de notre étude, nous rappelons les systèmes phonologiques des deux langues, à savoir le dendi et le français.

1-4-1. Rappel du système phonologique du français

1-4-1-1. Présentation du français

Les langues de l'Europe (hormis le basque dont l'origine est discutée et le turc) se répartissent en deux familles : la famille finno-ougrienne (qui comporte le finnois, le hongrois et le lapon) et la famille indo-européenne à laquelle appartient le français. La famille indo-européenne réunit un grand nombre de langues d'Asie et d'Europe, on distingue notamment le hellénique (le grec), le groupe balto-slave (le lituanien, le polonais), le groupe germanique (Anglais, Allemand, Néerlandais, le Suédois) et le groupe Italo-celtique. Ce dernier groupe se subdivise en branche celtique et italique. La langue la plus importante de la branche italique est le latin. Celui-ci à l'origine langue de Rome s'est répandu dans tout l'empire romain. C'est du latin que sont issues les langues romanes telle que l'italien, le portugais, l'espagnol et le français.

Source : Grevisse, 1986, Le bon Usage, 12^e Edition DUCOLOT pp35-41



Source : GREVISSE, 1986, le bon usage de la langue française, 12^{ème} Edition DUCULOT, p 73.

1-4-1-2. Système vocalique du français

La phonologie est l'une des branches de la linguistique qui étudie les sons du point de vue de leur fonction dans une langue. Les phonèmes sont alors les sons minimaux qui permettent de distinguer les mots les uns des autres. La phonologie quant à elle permet à chaque langue de disposer d'un alphabet. Quelles sont alors les voyelles dont dispose le Français ?

Qu'appelle-t-on voyelle ?

Les voyelles sont les sons produits par la vibration des cordes vocales, l'air s'échappe sans avoir été arrêté ou freiné nulle part. Elles sont soit antérieures soit postérieures selon le lieu d'articulation. C'est-à-dire la région du palais vers laquelle la langue se soulève.

Source : Grevisse le Bon usage, 12^e Edition DUCULOT pp35-41

Les voyelles orales	Voyelles nasales
[i]	[ɛ̃]
[e]	[ã]
[ɛ]	[œ̃]
[y]	[ɔ̃]
[o]	
[ə]	
[œ]	
[u]	
[a]	
[ɔ]	
[ø]	

Tableau N°1 : Système vocalique du français (IFADEM 2012)

1-4-1-3. Système consonantique du français

Il s'agira de préciser les consonnes françaises. Mais avant tout, nous donnons la définition d'une consonne. Les consonnes sont alors des bruits de frottement de l'explosion produit par le souffle. La vibration des cordes vocales rencontre dans la bouche, divers obstacles résultant de la fermeture ou du resserrement des organes. D'après IFADEM 2012, les phonèmes du français sont les suivants :

Les consonnes : [b], [d], [f], [g], [k], [l], [m], [n], [ɲ], [p], [r], [s], [t], [v], [z], [ʃ], [ʒ]

Les semi-consonnes : [ɥ], [j], [w]

Tableau N°2 : Système consonantique du français

			Labiales	Dentales	Palatales	Vélaires
Orales	Occlusives	Sonores	B	d		g
		Sourdes	P	t		k
	Fricatives	Sonores	V	z	ʒ	
		Sourdes	F	s		
	Liquides			l		r
	Semi-consonnes			w ʃ		j
NASALES			M	n		

Source : AGBO V. 2014, p 21

1-4-2. Rappel du système phonologique du dendi

Dans cette rubrique il est question de présenter le système phonologique du dendi. Mais avant tout, présentons cette langue.

1-4-2-1. Présentation du dendi

Le dendi est une langue du groupe Songhay-zarma. D'après le guide de transcription en dendi, trente lettres servent dans la transcription de cette langue. Ces lettres se répartissent comme suit : 7 voyelles, 19 consonnes simples et 4 digraphes.

1-4-2-2. Système vocalique du dendi

Le dendi a un système vocalique à quatre degrés d'aperture qui se présente de la manière suivante d'après R. NICOLAÏ et M. DRAMANE.

M. DRAMANE 1994 p. 21

i u	ii uu
e o	ee oo
ε ɔ εε ɔɔ	
a	aa
Voyelles brèves	Voyelles longues

En dendi-kiné, il n'existe pas de voyelles nasales phonologiques. En dehors des vestiges signalés par Moutawakilou DRAMANE, la voyelle est toujours nasalisée au contact de la consonne nasale. Ces vestiges sont :

- /hé/ pleurer
- /hó/ aujourd'hui
- /há/ demander
- /fé/ se moucher
- /fú/ peter

Ces voyelles nasales sans la présence de consonnes nasales, sont l'indice d'une consonne nasale finale cachée. On obtient :

- /hén/ hé "pleurer"
- /hán/ há "demander"
- /hón/ hó "aujourd'hui"
- /fún/ fú "peter"
- /fén/ fé "se moucher"

La langue dendi possède en général sept (07) voyelles qui sont les suivantes et s'identifient dans les mots ci-après :

- i comme dans cillili (griffon)
- e comme dans cem (souris)
- ε comme defεε (lézard)
- ɔ comme góɔɔɔ (poulet)
- o comme kóɔɔroko (pont)
- u comme kurusú (porc)
- a comme agbado (maïs)

1-4-2-3 Système consonantique du dendi

En dendi, il existe deux types de consonnes. Les consonnes simples et les consonnes composées appelées digraphes.

Les consonnes simples sont : b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, ŋ, p, r, s, t, w, y, z.

Remarque 1 : devant les voyelles i, e, et ε,

- c : équivaut à k : cinε (langue) dans le parler de Djougou et Kinε (langue) dans le parler de Parakou ;

cèe : (à Kandi-Djougou) ~ kèe (à Parakou)

cìyo : (...) ~ kiyo (...)

- j : équivaut à g. Cela se constate surtout dans le parler de Parakou, de Pèrèrè et de Nikki. On a :

jiiri : (...) ~ giiri (...)

Remarque 2 : dans le parler de Kandi, plusieurs consonnes contenues dans un mot disparaissent entre deux voyelles.

C'est le cas des lettres : n, ŋ, m, r, l.

Exemples :

- biri (os) qui se dit : bĩ à Kandi
- teeli (intestin se dit à Kandi tee'i
- kàaruyo (monter) se dit kaau'yo à Kandi.

Les digraphes : elles se caractérisent en dendi par la combinaison de deux différentes consonnes pour donner un seul son. Elles sont au nombre de quatre appelées : ibii gobu margute yo.

- Kp : kpaasi
- Gb : gbei
- ny : nyaa
- ŋm : ŋmaari.

En raison de la variation des prononciations constatées à Malanville et à Karimama, nous établissons l'équivalence qui suit :

- kp ~ kw (kpaasi ~ kwaasi)
- gb ~ gw (gbei ~ gwei)
- ηm ~ ηw (ηmaari ~ ηwaari)

Tableau N°3 : Système consonantique du dendi

	Labiales	Dentales	Dorsales	Vélares	Glottales
Occlusives SD/SN	p/b	t/d	k/g	k/p /g/b	
Fricatives SD/SN	f	s/z			h
Nasales	m	N	n	nm	
Continues : Médianes Latérales	w	L	y		

Source : D. Moutawakilou (1993)

1-4-2-4 : Rappel des tons du dendi

En dendi tout comme dans beaucoup d'autres langues africaines, les tons jouent un rôle prépondérant. Ainsi nous avons deux types de tons : les tons ponctuels (haut et bas) et les tons modulés (descendant et montant)

- (̀) ton bas : zàyo : prendre
- (́) ton haut : ná : particule de négation
- (ˆ) ton modulé bas-haut (montant) : ză : depuis
- (˘) ton modulé haut bas(descendant) : bâ : même si, malgré, bien que.

L'identité phonologique des tons relève des oppositions suivantes :

[´] / [˘] di "trouver, voir" / di "attraper"

[˘] / [˙] zé "jurer" / zě "voler"

[´] / [ˆ] bí "tresser" ou / bî "noircir"

[´] / [˘] (voir l'exemple 1)

[´] / [˘] zé "voleur" / ze˘ "voler"

[´] / [ˆ] ba` "la part" / bã "aimer"

[˘] / [ˆ] dë "si" / de "acheter"

✓ **Les ressemblances au niveau phonologique**

Dans cette rubrique, nous traiterons des systèmes phonologiques des deux langues en présence. Il est important de mentionner que l'analyse contrastive part du principe selon lequel une erreur linguistique commise par l'apprenant trouve ses origines dans sa langue maternelle à cause du phénomène d'interférence. Un accent sera mis sur les sons que partagent les deux langues et ceux qui les différencient.

La ressemblance est l'ensemble des sons qui existent non seulement dans deux langues différentes. Le français et le dendi n'appartiennent pas à la même famille, mais elles ont des caractéristiques phonologiques communes.

Après l'observation des systèmes phonologiques des deux langues, il en ressort que le dendi et le français ont en commun cinq (07) phonèmes vocaliques :
(o,e,i,ɔ,a,u,ɛ)

Sur le plan consonantique, nous constatons que les deux langues partagent onze (11) phonèmes en commun :(b,d,f ,p,t,g,m,n,k,l,s)

✓ **Les dissemblances au niveau phonologique**

La dissemblance est l'ensemble des phonèmes qui diffèrent d'une langue à une autre. Ce sont des phonèmes qui sont exclusivement ou spécifiquement propres à chaque langue. Ces dissemblances phonologiques s'observent au niveau des phonèmes vocaliques aussi bien qu'au niveau des phonèmes consonantiques.

Sur le plan vocalique, les phonèmes suivants sont spécifiques à la langue française et se répartissent comme suit (œ,y)

Sur le plan consonantique, les consonnes suivantes sont spécifiques à la langue française : (v,r,ʃ,j) . Quant à la langue dendi sur le plan vocalique, aucun son ne lui est spécifique.

Sur le plan consonantique, nous avons les phonèmes suivants qui sont spécifiques au dendi : (y,kp,gb,ŋ,ŋm)

✓ **Tableau récapitulatif de l'étude contrastive**

Nous venons de faire ressortir les sons communs aux deux langues d'une part et d'autre part ceux qui sont spécifiques à chacune d'elles ; alors il serait normal d'en faire un tableau synthèse qui se présente comme suit :

Sur le plan vocalique

Dendi	Voyelles communes aux deux langues	Français
	/o e i ɔ a u ɛ/	/y œ/

Tableau N°4 : Synthèse des voyelles

- Sur le plan consonantique

	Phonèmes communs	Français
[kp]	[b]	[v]
[gb]	[d]	[r]
[ŋ]	[f]	[ʃ]
[ŋm]	[p]	[ʒ]
	[t]	
	[l]	
	[m]	
	[n]	
	[s]	
	[g]	
	[k]	

Tableau N°5 : Synthèse des consonnes

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre nous parlons de la problématique, des objectifs et hypothèses, du cadre théorique ainsi que de l'approche conceptuelle.

2 -1. Problématique

Le Bénin est caractérisé par ce que les linguistes appellent pays à hétérogénéité linguistique (Olabiyi B. J. YAÏ 2009 : 6). Au Bénin, on observe une diversité linguistique. Plusieurs langues nationales se côtoient dans la vie quotidienne des populations. La langue française aussi est en usage dans le pays. C'est même la langue des communications institutionnalisées car la langue française est faite « langue officielle » par les textes de la République. La loi N°2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin stipule en son article 08 « l'enseignement est dispensé principalement en français, en anglais et en langues nationales » et en son article 24 « l'enseignement primaire est obligatoire... accueille les enfants âgés de quatre (04) ans et demi au moins ».

La langue française jouit d'un statut particulier depuis la fondation de la République du Dahomey jusqu'à la République du Bénin actuelle en passant par la République populaire du Bénin. La langue française bien qu'elle ne soit pas la langue la plus parlée au Bénin, elle est cependant la langue la plus répandue sur le territoire national... grâce à l'école. (DJIHOUESSI Blaise, 2009 :111-112).

C'est justement à l'école que nous assistons à une véritable situation de contact de langues. La langue tout comme l'école est un puissant facteur social. Car elle est communément partagée par les hommes. L'école rassemble des élèves venus d'horizons divers. C'est pourquoi Akowanou-Honvou (1988) affirme que ceux qui fréquentent l'école viennent de la société et y retournent. La langue quant à elle est le moyen utilisé par les hommes pour communiquer leurs besoins, leurs sentiments, leurs idées, etc., en société. Elle est un outil capital de communication pour toute société.

Les enfants béninois et locuteurs du dendi avant de commencer l'école maternelle à l'âge de deux (02) ans et demi au moins et l'école primaire à l'âge de quatre (04) ans et demi au moins sont censés avoir acquis des compétences intrinsèques dans leurs langues maternelles respectives et sont capables de s'en servir dans leurs actes de communication de tous les jours. A leur arrivée à l'école, leur langue maternelle se heurte à la langue française qui est très exigeante et dont la complexité structurelle n'est plus à démontrer. Ce contact entre le français et les langues maternelles des apprenants durera tout le temps de leur scolarisation.

De nombreuses conséquences peuvent résulter de cette situation ; entre autre :

- **la non maîtrise des langues en contact chez les individus** (ce qui fait d'eux des bilingues imparfaits). C'est pourquoi Chrystelle Gnanho (2011) pense que la conséquence qui résulte du bilinguisme est que les enfants ne maîtrisent ni le français, ni les langues béninoises ;
- **La difficulté d'appropriation de l'apprentissage dispensé dans la langue d'enseignement qu'est le français**, ce qui favorise l'échec scolaire selon Chrystelle Gnanho (2011)

Les apprenants dendi de la commune de Parakou prononcent mal certains mots de la langue française ; car ces mots français contiennent des phonèmes qui n'existent pas dans leurs langues maternelles. Ce phénomène d'interférence linguistique inquiète certains enseignants. Mais le fait est qu'ils en ignorent la cause. Face à cette situation qui constitue un frein au processus d'enseignement/apprentissage du français, que faut-il faire ?

Ce constat a suscité et suscite encore tant de réflexions à notre niveau. Pour éradiquer ce phénomène, une étude détaillée devra être faite. C'est dans cet objectif que nous avons choisi notre sujet intitulé « **INTERFERENCES PHONETICO-PHONOLOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT-**

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN MILIEU DENDI : CAS DU CEG 1 DE PARAKOU »

Nous allons aborder avec efficacité l'influence qu'exercent les langues nationales en général et en particulier le dendi sur le français. Pour vérifier ce phénomène, un questionnaire a été élaboré.

2-2. Objectifs et hypothèses de l'étude

Dans cette partie, nous précisons ce que nous comptons faire dans ce travail. Les objectifs choisis sont repartis en deux rubriques tels que : l'objectif général et les objectifs spécifiques.

2-2-1. Objectif général

L'objectif général que nous poursuivons dans ce travail est d'identifier les différentes manifestations du phénomène d'interférence chez les apprenants dendi des classes de 6^{ème} et 5^{ème} du CEG1 de la commune de Parakou, leurs causes et leurs influences sur la production orale. Les interférences sont d'ordre phonético-phonologiques et concernent spécifiquement les apprenants du Collège d'Enseignement Général 1 de Parakou.

2-2-2. Objectifs spécifiques

Pour y arriver, nous nous sommes fixés les objectifs spécifiques ci-dessous :

- ☞ Déterminer les origines éventuelles de ces interférences
- ☞ Analyser l'influence de ces interférences sur la production orale des apprenants.
- ☞ Evaluer la récurrence du phénomène d'interférence phonético-phonologique entre le français et le dendi chez les apprenants des classes de 6^{ème} et 5^{ème} du Collège d'Enseignement General1 de Parakou.

2-2-3. Hypothèses de recherche

Pour conduire la présente étude, trois (03) hypothèses ont été formulées :

- Les origines des interférences sont dues à l'environnement socioculturel des apprenants.
- Le phénomène d'interférence entre le français et le dendi est récurrent dans les classes de 6^{ème} et 5^{ème} du CEG 1 de Parakou.
- Les interférences influencent négativement la production de ces apprenants.

2-3. Cadre théorique et approche conceptuelle

Dans cette partie, nous mettons un accent particulier sur la théorie de base de ce travail de recherche. Nous apportons des clarifications à certains mots que nous jugeons importants tout au long de notre étude. Ces clarifications nous permettent de bien conduire notre travail de recherche afin d'orienter les lecteurs sur la portée de ces concepts.

2-3-1. Cadre théorique

Notre travail de recherche s'inscrit dans la droite ligne de la sociolinguistique. Elle est un courant de préoccupation qui met en rapport le langage ou la langue.

La sociolinguistique s'est organisée comme discipline dans les années soixante aux Etats-Unis surtout avec les travaux de William Labov à partir desquels on a pu comprendre qu'il existe plusieurs manières de parler l'anglais. Ainsi, elle a attiré l'attention des chercheurs grâce aux résultats très importants auxquels les études ont abouti.

Mais, l'une des raisons majeures qui nous a permis de fonder le cadre théorique de notre travail sur la sociolinguistique est qu'elle s'intéresse essentiellement à l'usage de même qu'à la pratique orale de la langue. Cet usage et cette pratique résultent ici de deux langues. Nous sommes là déjà dans ce qu'on appelle étude inter-langagière. Et une étude inter-langagière comme son nom l'indique, c'est cette étude qui se fait à partir d'au moins deux langues en présence. C'est ce qu'on appelle en sociolinguistique le bilinguisme ? En réalité le bilinguisme est cette capacité, cette aptitude qu'a un sujet de parler deux langues à la fois (L1 et

L2), L1 étant la langue première donc langue source et L2, langue seconde ou cible.

2-3-2. Approche conceptuelle

Dans cette rubrique, il est question d'une approche définitionnelle des concepts de notre travail de recherche.

2-3-2-1. La phonétique

Le dictionnaire universel la définit comme: « branche de la linguistique ayant pour objet la description physique des sons de la parole » Selon Dubois, J. (1973) elle étudie les sons du langage dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique. C'est donc la face matérielle des sons du langage humain. N. TROUBETZKOY (1973, 64) cité par DUBOIS J (1973) affirme que : « Ce qui caractérise particulièrement la phonétique, c'est quand elle exclue tout rapport entre le complexe phonique étudié et sa signification linguistique... La phonétique peut être définie comme la science de la face matérielle des sons du langage humain ».

2-3-2-2. La phonologie

Le dictionnaire universel la définit comme «branche de la linguistique qui s'attache à décrire les systèmes de phonème des langues ». Quant à DUBOIS, J. (1973, 35), elle est la science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique. Elle étudie les éléments phoniques qui distinguent, dans une même langue, deux messages de sens différents ex : bain et pain et ceux qui permettent de connaître un message à travers des réalisations individuelles différentes (voix différentes, prononciations différentes, etc.) Ferdinand de SAUSSURE (1981, 55, ch. 7) parle de « physiologie des sons articulés » pour désigner la phonologie et la physiologie des sons fait appel à la phonétique. Le même auteur revient sur ces deux branches de la linguistique : phonétique et

phonologie. Il précise que le terme phonétique semble impropre, c'est pourquoi les linguistes modernes parlent de « phonologie ». Il ajoute : « Mais non seulement ces deux études ne se confondent, elles ne peuvent pas s'opposer. La première est née des parties essentielles de la science de la langue ; la phonologie, elle n'en est qu'une discipline auxiliaire et ne relève que de la parole ».

2-3-2-3. La langue

Selon Ferdinand de SAUSSURE (1981) la langue est « un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus ». Pour Ferdinand de SAUSSURE, pour l'école de Prague et le structuralisme américain, la langue est considérée comme un système de relation ou, plus précisément, comme un ensemble de systèmes reliés les uns aux autres et dont les éléments (sons, mots, etc.) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalences et d'opposition qui les relient. Chaque langue présente ce système grammatical implicite, commun à l'ensemble des locuteurs de cette langue. C'est ce système que Ferdinand de SAUSSURE appelle effectivement la langue ; ce qui relève des variations individuelles constituent pour lui la parole.

Pour Dubois, J. (1973), « la langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques au membre d'une même communauté ». De ces définitions, nous pouvons dire que la langue est une institution sociale propre à un groupe social donné. Etant donné que notre travail porte sur deux langues différentes, il importe que nous expliquons certains concepts : langue seconde, langue maternelle. Le français bénéficie au Bénin de statut de "langue officielle" selon la constitution béninoise (1990), article 1^{er}. Puisque le français est le moyen par lequel se transmettent

les connaissances, le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-faire à des apprenants ayant déjà des habitudes (ou comportements) linguistiques propres à la langue étrangère, le français constitue, dans notre cas-ci la langue seconde (L2) et le dendi la langue première (L1). La langue première est celle de départ, c'est elle qui est apprise au prime abord. Selon CUQ, J.P. (2003 : 152) « on appelle langue première (L1) d'un individu, celle qu'il a acquise en premier, chronologiquement, au moment du développement de sa capacité de langue 'Première' ».

Selon JEAN PIERRE CUQ, (1991) cité par DJIHOUESSI, « la langue seconde est de nature étrangère. Elle se distingue des autres langues étrangères présentes sur une autre aire géographique donnée par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendiqué. Cette communauté est bi- ou plurilingue. La plupart de ses membres le sont aussi et cette langue (langue seconde) joue dans leur développement psychologique, cognitif, et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié ».

- La langue maternelle, selon DJIHOUESSI, C. B. (2012), est : « la langue qui permet à l'apprenant de mieux verbaliser sa pensée ». Selon AKOHA, B. (2010), la langue maternelle est la première langue acquise, mais c'est maintenant la "langue apprise comme 1^{er} instrument de communication dès le plus jeune âge et employé dans le pays d'origine du sujet parlant. C'est la langue première d'un sujet donné, même si ce n'est pas la langue de sa mère.

2-3-2-4. L'interférence

Prenons appuie sur certains auteurs pour examiner quelques définitions et explications du phénomène d'interférence en vue de mieux le cerner.

Selon DUPONCHE, L. (1971 :37), cité par MISSOHOU E. (2011), « est maintenant d'un emploi courant en linguistique, mais il s'agit en fait d'un terme emprunté à la physique (...) comme cela arrive toujours lorsqu'un concept scientifique change de domaine, le concept d'interférence a perdu de sa rigueur de la mécanique ondulatoire à la linguistique appliquée. Car c'est par l'intermédiaire de la physiologie que s'est effectué l'extension de sens ».

Pour DUBOIS, J. (1973), on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. l'interférence est individuelle et involontaire, contrairement à l'emprunt et le calque qui sont en cours d'intégration ou qui sont intégré dans la langue A.

Pour KANNES (1994 : 252), il y a interférence linguistique quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1. Cette définition rejoint celle de Dubois donnée plus haut. C'est dans cette même logique que s'inscrivent Geneviève VERMES et Josiane BOUTET (1987 : 111) quand elles écrivent que l'interférence apparait remarquablement aussi au niveau du lexique lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans L2, l'apprenant peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue.

En psychologie, il y a interférence quand un « stimulus »qui provoquait invariablement, au terme d'un apprentissage, une certaine réponse chez un sujet donné, vient à déclencher une autre réponse.

Selon POSTMAN (1996), « La situation d'apprentissage humaine est souvent verbale à grand intérêt, c'est-à-dire que les effets positifs du contact entre une langue nous donne le transfert d'une habitude acquise sur une autre habitude à acquérir. L'interférence ne peut être donc qu'un accident du bilinguisme et résultat d'un processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné, d'unité et souvent de mode d'agencement appartenant à un autre système : français et langues nationales/ les cohabitations françaises et langues nationales se traduiraient nécessairement par des influences négatives : confusion de construction, modification de l'ordre des contraintes d'accord etc. donc erreurs, fautes graves chez les apprenants. Il est donc évident que l'interférence couvre tous les faits d'emprunts, de calque et d'analyse tant au niveau phonétique et phonologique, lexical, sémantique, morphologique qu'au niveau syntaxique ».

Le dictionnaire de Georges MOUNIN, nous définit l'interférence comme « les changements ou les identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait de bilinguisme ou de plurilinguisme des locuteurs constituent ce phénomène d'interférence ».

En linguistique, on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique d'une langue B.

Jusque-là, nous avons perçu le phénomène de l'interférence sous l'aspect de sa manifestation. Il nous faudra maintenant savoir si l'interférence peut soulever des problèmes.

Josiane F. HAMERS et BLANC (1983 :452) ne voient pas le phénomène sous le même angle que les auteurs ci-dessus cités. L'interférence désigne des problèmes d'apprentissages dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment des éléments et des traits d'une langue connus dans la langue cible.

Parlant de l'interférence linguistique, TCHITCHI (2008, 75-76) affirme que les langues foisonnent autour de nous et personne ne peut échapper à l'usage des interférences linguistiques dans un milieu multilingue ; ceci est très remarquable chez certains lettrés que l'on peut caractériser d'assimilés totaux ou chez tous les individus qui veulent faire semblant de ressembler à ceux qui nous ont appris à utiliser leur langue dans les communications institutionnalisées de notre pays. Pour décrire le phénomène interférentiel TCHITCHI (2008,76) poursuit en prenant l'exemple du syntagme fɔn « *n dɔji lé mɛ lé que hwetenu à na wa gɔnce a ji* ».

Dans cet énoncé complétif *que* a remplacé *dɔ*. Toujours dans cette même logique voilà un exemple illustratif en xwelagbè « *o nɔ lɔ un xo fan que inu exe jɔ meti go sè è* ». Cet énoncé est un exemple palpable de l'interférence entre le français et le xwelagbè.

2-3-2-5. Le bilinguisme

DUBOIS, J. (1973, 73) nous définit le bilinguisme comme suit : « D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans lesquels les sujets parlant sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations de deux langues différentes ». IGUE, A. M. (2007) en donne une autre explication en ses termes : "Le bilinguisme est le fait des communautés linguistiques et des individus qui vivent dans des régions ou des pays où deux langues et plus sont utilisées". Ici, il s'agit du bilinguisme asymétrique car les deux langues à savoir le yoruba et le français sont maîtrisées de façon inégale.

Il ressort de ces définitions que les apprenants yoruba en apprentissage du français font l'usage des traits phonétique et phonologique de leur langue maternelle en français lors de la prononciation des sons. C'est ce que stipule la définition de GBETO, F. (2008).

2-3-2-6. Le code

“Un système de signaux ou de signe, ou de symboles qui, par convention préalable, est destiné à présenter et à transmettre l’information entre la source ou l’émetteur des signaux et le point de destination ou récepteur. Un code peut être formé de signaux de différentes natures, soit de son (code linguistique), soit de signe écrits (code graphique), ou de signaux gestuels (mouvement des bras d’un homme qui tient un drapeau sur un bateau ou sur une piste d’aérodrome), ou de symboles comme les panneaux de signalisation routière, ou encore de signaux mécaniques comme les messages tapés en morse, etc.”

“Intégré dans le processus de la communication, un code est un système qui permet la transmutation de la forme d’un message en une autre forme qui permet la transmission du message”.

Par exemple, l’écriture est un code qui permet de transformer en message graphique un message acoustique ; de même des signaux de la route sont un code permettant de transformer un message graphique en un message de forme mécanique. L’opération de transmutation de la substance message en sa nouvelle forme codée s’appelle codage ou en codage. L’encodage se fait au niveau de l’émetteur (encodeur). Une fois codé, le message peut être transmis l’intermédiaire du canal, qui est le moyen par lequel le code ou les signaux sont transmis. Cette forme parvient ensuite au point de destination (destinataire ou récepteur ou décodeur) au niveau duquel s’effectue l’opération du décodage au cours de laquelle la forme codée se voit assigner un sens. Puisque le message émis par l’encodeur doit être compris par le décodeur, afin que la communication puisse établir, le code doit donc être un système conventionnel explicite.

Les langues maternelles, qui sont des systèmes de communication par excellence ont la forme d’un système de signes, ou code linguistique, formés de signes vocaux qui sont les phonèmes en nombre restreint, combinables, et dont

les règles de combinaisons conventionnelles et commune à l'ensemble des utilisateurs du code permet la formation de signes linguistiques d'un niveau supérieur, les morphèmes.

Pour le linguiste JAKOBSON (1963 : 75), le code est le point commun nécessaire entre l'émetteur et le récepteur, et qui permet de communiquer et de se comprendre. Le code est le résultat d'une convention (accord tacite passé) entre les membres d'une communauté humaine. Les langues maternelles sont des codes, de même que les couleurs des vêtements, les gestes ou le dessin. Ainsi, en Asie, le blanc indique le deuil, le rouge est réservé aux vêtements de mariage. Dans les Balkans, on hoche la tête pour dire « NON », et on l'agite pour dire « OUI ».

La langue étant un moyen de communication se présente sous les deux formes : la forme orale ou code oral et la forme écrite ou code écrit. Le code oral et le code écrit évoquent les notions de langue parlée et de langue écrite. Ces deux formes de langue présentent chacune un certain nombre de spécificités. Mais c'est le code oral ou la langue orale qui fait l'objet fondamental de notre étude.

2-3-2-7. Le code oral

A l'oral, la communication est directe même si c'est au téléphone ou à la radio ; ce qui est dit est dit c'est-à-dire que la correction n'est pas possible sauf reprise sous une autre forme. En expression orale on note la présence de mots servant à établir le contact (''d'accord !'' Tu vois ? '' etc.). Le code oral est caractérisé par le fait qu'à l'oral on note l'élision de certains sons sans que cela ne porte vraiment pas atteinte au contenu du message. C'est ainsi que dans certaines conversations on peut entendre :

- 1- [jvepa] pour '' je ne veux pas''
- 2- [j nsepa] pour ''je ne sais pas''

Selon Lucile Charliac (1998 : 11) ''La prononciation du français est caractérisée par une forte tension et une grande richesse consonantique. On

peut compter : seize (16) voyelles dont une au comportement difficile à assimiler et quatre (04) nasales ; dix-sept (17) consonnes et trois (03) semi-consonnes. Le français parlé se caractérise aussi par une grande cohésion des mots dans la chaîne : un mot commençant par une voyelle n'est pas détaché du mot qui le précède dans la phrase ; une syllabe peut ainsi se former à la limite de deux mots.

Exemple : les élèves [lezelev]

Par ailleurs, à l'oral, les gestes et mimiques ont un rôle important (effet d'insistance ou de sous-entendu). Dans le code oral, les répétitions, les hésitations et les redondances sont admises. Le code oral n'a pas les mêmes découpages que le code écrit. En effet, à l'oral, "une petite table" implique une (01) unité, à l'écrit "une petite table" renvoie à trois unités (03).

Nous pouvons donc définir le code oral comme un système de signaux sonores, éventuellement accompagnés de signaux gestuels destinés à transmettre une information.

2-4. Revue de littérature

Plusieurs études ont été réalisées sur le phénomène d'interférence linguistique parmi lesquelles nous pouvons citer :

AKOHA, A. B. (1986 : 25) Du français à l'écriture de la langue fon, langage et pédagogie n.6, l'auteur propose l'écriture de la langue fon à partir des connaissances de la langue française. A cet effet, il fait l'étude contrastive des deux langues en présentant les phonèmes qui les distinguent et ceux qu'elles ont en commun.

ADJANOHOUN(2000) dans « Préface linguistique et syntaxe des alternances intraphrasiques dans les discours fon-français » trouve la nécessité de distinguer le bilinguisme individuel qui est la présence de plusieurs langues chez un même locuteur, du bilinguisme institutionnel ou d'Etat. Pour se

faire, il cite Truchot(1994) pour qui, « le bilinguisme d'Etat est celui de pays qui ne sont officiellement bilingues ou plurilingues que dans la mesure où plusieurs régions ou collectivités s'y différencient entre elles par la langue ».Ce qui est le cas pour le Bénin où l'on dénombre plusieurs groupes sociolinguistiques.

Adjanohoun (2000, 23), note trois catégories de bilingue fôn-français :

- Les bilingues d'opportunités : cette catégorie est formée de ceux qui n'ont pas dépassé deux ans d'études post-primaires. La plupart d'entre eux sont de mauvais locuteurs du français et constituent la catégorie que Huis appelle les bilingues d'opportunité. Leur usage du français est d'ailleurs occasionnel et se limite au contexte où l'essentiel de la communication est de faire passer le message ;
- Les bilingues de complémentarité : A ce niveau, l'usage du français devient plus cohérent, mais l'influence des langues nationales est encore prépondérante .Le niveau scolaire atteint par cette catégorie de locuteurs est la fin du secondaire ;
- Les bilingues équilibrés : il est question des locuteurs suffisamment scolarisés. Le locuteur maîtrise le français tant oral qu'écrit et possède deux consciences linguistiques : celle du français et celle de la langue maternelle. Parlant de l'interférence linguistique, Adjanohoun (2000,25) affirme que dans la littérature disponible sur l'alternance, différentes terminologies sont utilisées pour décrire le même phénomène. Celles souvent rencontrées sont le code switching l'alternance codique.

CUMMINGS, H. (1988 : 23-29), la phonétique articulatoire et l'enseignement du français en milieu anglophone-Nigeria. Dans sa recherche, l'auteur a présenté les principes et mécanisme des interférences et transfert avant de rappeler l'importance de la phonétique articulatoire. Son étude est basée sur l'interférence phonétique. Il a également présenté les systèmes phonétiques des deux langues plus précisément l'anglais et le français tout en identifiant et en décrivant du point de vue articulatoire chaque son. Il a procédé à une

comparaison de deux systèmes phonétiques, ce qui l'a aidé à aboutir à une étude contrastive appropriée. Alors il en déduit que les particularités phonétiques expliquent les interférences constatées entre les deux langues.

DRAMANE Mouhamadou A. (1994) : « contribution à l'étude du système de conjugaison du dendi kinè de Parakou », mémoire de maîtrise. L'auteur a conclu que la langue dendi est une langue à downstep accompagnée d'une règle d'assimilation tonale progressive du ton bas (B) par le ton haut (H) qui le précède. Elle n'utilise que deux tons ponctuels pertinents.

DJAHUNTA, T. (1996 :62), « Contact culturel entre langue étrangère et langue africaine : Etude structurale des emprunts et des interférences langagières dans le parler fon de Ouidah ». L'auteur a procédé à l'inventaire des emprunts des langues étrangères en fongbè, lesquels emprunts concernent les domaines de la profession, de la religion, des aliments et autres. Il conclut en disant que ces emprunts sont nés en fongbè par le fait que les locuteurs fon éprouvent le besoin d'exprimer des réalités nouvelles induites par le contact avec les autres cultures et valeurs étrangères.

FLACANDJI, O. V. I. (2005 : 62), « Interférence linguistique et formule de salutation en GUN et YORUBA au Bénin : Approche sociolinguistique ». Pour rendre compte des conséquences du contact de langues, il soutient que *« lorsque deux peuples sont en contact, il est plus facile aux premiers occupants d'influencer les nouveaux venus dans la mesure où ces derniers ont eu le temps de mettre sur pied une organisation sociale, une civilisation en vogue dans la cité avant l'implantation des nouveaux habitants. Il poursuit son explication en faisant une nuance à savoir qu'en matière de langue, ce n'est pas un fait automatique car le contraire pourrait se produire et ceci en fonction de l'évolution et du statut des langues en présence »* (FLACANDJI, 2005 :64)

AMOUSSOU, R. (2008) « les interférences phonético-phonologiques entre le baatonum et leur influence sur l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe à l'enseignement primaire : Cas des écoles primaires de la

circonscription scolaire de Bembèrèkè » il a montré les différents types d'interférences qui existent entre le baatonum et le français. Il précise que ce phénomène se justifie par des enquêtes à travers la production orale et écrite. Par la suite, l'auteur démontre que les habitudes liées à une langue première pourraient être bénéfiques à la langue étrangère et que le maître pourrait s'appuyer sur les similitudes entre les deux langues pour favoriser le phénomène de transfert d'une langue à une autre.

OFFIN (2008) fait l'étude comparée du Cabè et du Maxi. A travers son travail, il a étudié l'analyse contrastive des consonnes et voyelles du parler eɖe (Cabè) et celle du parler Gbè (Maxi). Cette étude lui a permis de dégager les interférences possibles. Notons que ces deux parlers se retrouvent sur le territoire béninois.

Concernant les travaux de **M'PO N'CHA (2009)** « **Bilinguisme français-baatonum : Contribution à l'enseignement du français en milieu baatonum** », nous pouvons retenir que ce chercheur a essayé d'expliquer le bilinguisme entre le français qui est une langue étrangère et le baatonum. Il affirme que lorsque les élèves baatonum sont à la maison, ils utilisent leur langue maternelle, le baatonum sauf des exceptions très rares chez les couples intellectuels où les enfants font usage de la langue française. Pour lui on ne peut pas parler de bilinguisme français-baatonum sans évoquer la question des interférences. « *L'interférence se manifeste par un certain nombre de difficultés rencontrées par l'élève qui apprend une langue seconde* ».

MISSOHOU, E. (2011) « **Etude des interférences phonético-phonologiques chez les élèves aja des classes de 6^{ème} et 5^{ème} en apprentissage du français : cas du CEG NANONMEY** ». L'auteur a fait un rappel des systèmes en présence. Au terme de son étude, il a montré à travers des observations et des analyses les cas d'interférences phonético-phonologiques chez les apprenants AJA. L'auteur précise également que ces interférences caractérisent la mauvaise

articulation des sons. Mais elles sont négligeables à l'écrit et c'est plutôt à l'oral qu'elles se situent.

KOUDOUKPO (2012) « Condensé pour l'alphabétisation en xwelagbè des adultes déjà alphabétisés en une autre langue ». C'est un chercheur natif xwéla qui à travers des recherches sur la langue a produit un document pour permettre aux adultes xwéla déjà alphabétisés dans une autre langue, d'apprendre l'écriture et la lecture de leur langue maternelle qui est le xwélagbè. Dans un condensé qu'il a produit en 2012 sous la direction de Pascal Fantodji, président de l'INIREF, il expose les voyelles, les consonnes, les règles de transcription et d'écriture du xwélagbè en particulier et des langues du groupe Gbè en général, ainsi que le système grammatical, la conjugaison, la numération du xwélagbè.

OÏCHALEKE F. Didier (2012). Ce dernier, en étudiant le bilinguisme français-yoruba a, lui aussi, contribué à l'enseignement du français en milieu yoruba. Son étude a pris en compte des lycées et collèges de Porto-Novo. Il a donc noté les interférences de tous genres dans l'expression de l'élève yorubaphone en français et a formulé des ébauches de solutions.

Il faut donc souligner que parmi l'ensemble des travaux réalisés sur le dendi et le français, aucun de ces travaux ne portent sur le thème : INTERFERENCES PHONETICO-PHONOLOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT - APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN MILIEU DENDI : CAS DU CEG 1 DE PARAKOU ». Et c'est bien dans l'optique de contribuer de façon efficace et efficiente à l'acquisition du français par les apprenants en milieu dendi que nous avons, nous aussi, choisi ce sujet.

2-5. Approche méthodologique

Pour mener à bien notre étude et lui donner le caractère scientifique que requiert tout travail de recherche, nous allons suivre une méthode pouvant permettre de mieux examiner le phénomène d'interférence linguistique. En effet, nous

choisissons la méthode qualitative. Il est question de procéder par des entretiens exploratoires et complémentaires avec des personnes averties dans le domaine scolaire, par des observations directes. Par un questionnaire qui est adressé aux élèves des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} en vue de recueillir des données sur le niveau d'interférence linguistique au CEG1 de Parakou pour en évaluer l'impact sur le rendement scolaire des apprenants. Les données recueillies sont traitées de façon statistique.

2-5-1. Nature de l'étude

Nous précisons à ce niveau que cette étude est basée sur l'appréciation des productions orales, l'analyse des données d'effectif, de fréquence et des pourcentages des enquêtés.

2-5-2. Population enquêtée

Il s'agit ici de la population cible, la population sur laquelle porte l'étude. La population enquêtée de notre travail de recherche est composée des collégiennes et collégiens des classes de 6^{ème} et 5^{ème} du collège d'enseignement général 1 de la commune de PARAKOU dans le département du Borgou. En effet, venant récemment du cours primaire, ils continuent de garder les vieilles habitudes linguistiques qui conduisent aux actions scabreuses ou forcenées. Ces collégiens sont composés de trente(30) garçons et quarante (40) filles, soit un effectif de soixante-dix (70) apprenants dont l'âge se situe entre neuf (09) et quinze (15) ans. Tous nos sujets sont des locuteurs du dendi maîtrisant plus ou moins la langue.

2-5-3. Description de la méthodologie

S'agissant de la collecte des données, nous avons fait passer aux apprenants une série de tests. Un questionnaire de mots conformément à l'objectif que nous nous sommes fixé et les constats préalablement faits a été construit. Le test à l'oral consiste à des enregistrements sur bande magnétique des mots composant le (s) phonème (s) incriminé (s). Chaque apprenant est appelé à lire les mots, ou

à raconter oralement, seul et sans la présence des autres. Ce processus nous a permis de rendre compte de la fréquence du phénomène d'interférence phonétique et phonologique. Après cette étape, nous sommes passés à la transcription phonétique de chaque mot tel qu'il a été prononcé oralement. Ensuite, nous avons fait ressortir les sons qui ne correspondent pas à la réalité des mots originaux. Enfin nous avons procédé au dépouillement durant lequel nous avons dégagé les phonèmes ou sons mal prononcés ou mal articulés par les apprenants, et nous avons établi la fréquence des apprenants par catégorie de fautes. Nous avons utilisé l'API pour la transcription des données à analyser.

CHAPITRE III : PHENOMENE D'INTERFERENCE

Ce chapitre est consacré à l'impact des interférences linguistiques sur le rendement des apprenants ensuite à la proposition de quelques suggestions pour améliorer la qualité de l'enseignement des langues dans un contexte multilingue comme le notre.

3.1. Concept d'interférences et diverses sortes d'interférences

Cette partie traite des différentes sortes d'interférences qui existent.

3.1.1 Les interférences sémantiques

Selon FLACANDJI (2005 : 30), « on entend par interférence sémantique la transplantation de sens qui s'opère entre les unités lexicales d'une langue à une autre. »

Ex : Dendi de Parakou	à ná hamini di
Dendi de kandi	ń mà háminí dì
Circonstance de production	J'ai attrapé la mouche

3.2.2 Les Interférences morphosyntaxiques

Les interférences morphosyntaxiques sont liées à la morphologie et aux relations qu'entretiennent les unités au sein d'un groupe syntagme.

*Pour DUBOIS, J. (1973 : 265) le phénomène d'interférence morphosyntaxique est illustré par le fait qu'un locuteur bilingue allemand français pourra donner au mot français « la mort », le genre masculin du mot allemand qui correspond à *to* pour dire je vais à l'école, un français parlant anglais pourra utiliser pour joindre "school" à "Iamgoing" la préposition "at" (qui est parfois l'équivalent de à), alors que l'anglais utilise "to" après les verbes de mouvement .*

C'est l'ensemble des règles de combinaison des mots. Selon Bouquiaux et Thomas cités par Akoha (2009), la morphologie peut se définir comme l'étude des variations formelles dans le cadre d'un paradigme verbal de la conjugaison,

soit le paradigme nominal. Toute langue a sa spécificité structurelle. Une langue ne saurait être typiquement le calque d'une autre. Utiliser la composition structurelle d'une langue A dans une langue B est une forme d'interférence.

Ex : cinidji go kari

La pluie/ être en train/ tombé

"la pluie est en train de tomber"

(il pleut)

3.2.3 Les Interférences graphiques

On parle d'interférence graphique lorsque le mot ou le groupe de mots se produit à peu près tel qu'il se prononce et s'écrit avec les traits (phonétique, syntaxiques, morphologique) que ceux d'une autre langue. C'est l'exemple de cet apprenant qui écrit « jamain » (ʒamɛ̃) au lieu de « jamais » (ʒamɛ̃). Certains apprenants, lors des évaluations écrivent de la 4^{ème} page à la 1ère page de leur copie. Bien que la langue soit un moyen d'expression, elle est aussi le support de la culture de ceux qui l'utilisent. C'est à juste titre que Akoha (2010) pense que si la culture était un vase, la langue en serait la base. C'est, dit-il (2009) que *lorsque le linguiste s'intéresse aux usages esthétiques de la langue, il se rend bien juste compte que c'est dans ce domaine que la langue s'affirme le plus comme "un espace d'appropriation". L'affection que voue généralement tout locuteur à sa langue est fortement entretenue par la littérature et les multiples procédés expressifs.*

Un français qui n'a aucune notion de la culture béninoise, ne comprendrait rien à ce phénomène. Car il exprime d'une part, des réalités typiquement africaines et d'autre part, il correspond à d'autres habitudes de vie et traduisent des lois différentes (Akowanou-Honvou, 1988).

3.2.4 Les Interférences phonético-phonologiques

Dans cette partie qui constitue le centre d'intérêt de notre travail, il est surtout question des influences phonético-phonologiques qui s'opèrent dans les deux langues (dendi français) qui présentent toutefois des différences à ce niveau.

Il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical, ou syntaxique caractéristique de la langue B. Il est important d'utiliser en français des traits phonétiques et phonologiques caractéristiques du dendi. Les éléments phonétiques et phonologiques peuvent alors influencer les uns et les autres.

DJAHUNTA Théophile (1998 :59) nous fournit des exemples de manifestations des interférences phonético-phonologiques entre le fongbè et le français. En effet, un locuteur du fongbè ne pouvant ni articuler la consonne [r] réalise à sa place la latérale [l]. Et [r] et [l] qui sont des variantes d'un même son :

Il donne les cas suivants :

- 1- [hladio] et non [radio]
- 2- [hlɛgi] et non [rɛgl]
- 3- [kale] et non [kare]

3-3. Manifestations des interférences

Les interférences se manifestent sous deux aspects :

Le premier aspect concerne les cas d'élision et le second est relatif aux modifications de degré d'aperture.

3-3-1. Cas d'élision

Dans cette partie, nous avons trois cas d'élision : l'aphérèse, la syncope et l'apocope.

3-3-1-1. L'aphérèse

Le dictionnaire universel (1995 : 69) définit le vocable apherese comme : « chute d'un son, d'une syllabe au debut d'un mot »

Selon **COCULA, B. (1978 : 115-116)**, elle est « la suppression d'un ou de plusieurs phonemes au debut d'un signe linguistique (oral), d'une ou plusieurs lettres au debut d'un mot ». Par ailleurs, **DUBOIS, J.** en donne une definition en ces termes : l'apherese « est un changement phonetique qui consiste en la suppression d'un phoneme initial ou en la suppression de la partie initiale (une ou plusieurs syllabes) d'un mot ».

L'apherese est le fait qu'une ou des lettres soient supprimees a l'initiale d'un mot pour en former un autre court soit par une faute soit par erreur de langue. Ce sont ces deux points qui font l'objet de notre etude. A travers le tableau ci-apres nous expliquons le phenomene chez les apprenants.

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants	Apprenants ayant mal prononcé les mots	Pourcentage %	Nombre total d'apprenant
Dictée	[dikte]	[dite]	15	21,42	70
Action	[aktjo]	[atjo]			
Affecter	[afekte]	[afete]			
Effectif	[efektif]	[efetif]			

Tableau N°6 : Illustration des cas d'apherese.

Après l'observation du tableau N°6, nous constatons que le phoneme [k] en debut des mots a disparu. Car le dendi ne fait pas l'agglutination des consonnes comme le français. D'ou la chute de l'occlusive vélaire sourde [k]. Du coup, les apprenants dendi ne sont pas habitués a la prononciation des sons amassés (agglutinés). Ce qui fait que ces apprenants ont du mal a prononcer ces sons. Ce qui est du a l'omission ou a la disparition des sons [kt] absents dans leur langue.

Dans ce cas précis, nous affirmons qu'il y a le phénomène d'élosion car les apprenants n'ont pas la possibilité de remplacer ces consonnes par une autre consonne. C'est ainsi que 15 apprenants avec une fréquence de 21,42% n'arrivent pas à bien les prononcer.

3-3-1-2. L'apocope

L'apocope dans le dictionnaire universel (1995 : 69) est définie comme « chute d'un ou plusieurs sons, d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot ». Voici l'exemple qu'il en donne : auto pour automobile. DUBOIS, J. (1975 :4) n'est pas resté en marge de ce terme. Il précise à cet effet que l'apocope « est un changement phonétique qui consiste en la chute d'un ou de plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'un mot ». Il en donne l'exemple ci-après en se basant sur le latin :

En définitive, l'apocope est un phénomène linguistique qui est à l'antipode de l'aphérèse. L'apocope est le fait de faire disparaître ou supprimer un ou des phonèmes, une ou des syllabes à la fin d'un mot. Cette méthode linguistique peut dans un premier temps conduire à la création d'un autre mot réduit que le mot initial mais aussi dans un second temps peut créer des aberrations graves que nous étudierons ici. Nous considérons le tableau ci-après pour expliquer ce phénomène.

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants	Apprenants ayant mal prononcé les mots	Pourcentage %	Nombre total d'apprenant
Voiture	[vwatyr]	[vwati]	20	28,57	70
Elémentaire	[elemantɛr]	[elemantɛ]			
Mouvoir	[muvwar]	[muvwa]			

Tableau N°7 : Illustration des cas d'apocope

De l'observation des données de ce tableau, il ressort que

La disparition /chute de la vibrante [r] en position finale des mots a occasionné un allongement ou non de la voyelle qui la précède, ce qui sous-tend le phénomène d'amuissement linguistique qui n'est rien d'autre que l'omission involontaire d'un phonème lors de l'articulation d'un mot dans lequel il se trouve. Cette élision de [r] observée se situe en position finale de l'énoncé.

Il y a une autre élision avec la chute de la voyelle antérieure fermée en position post-consonantique. Cette voyelle est remplacée par une autre plus proche qui est [i]. Il y a ce changement de la voyelle [y] antérieure arrondie en la voyelle [i] non arrondie car la langue dendi ne fait pas l'usage de cette voyelle. Autrement dit, cette voyelle [y] n'existe pas dans la langue dendi, ce qui amène les apprenants à la prononcer mal. Ce cas est estimé à 28,57% avec un effectif de 20 apprenants.

3-3-1-3. La syncope

Le dictionnaire universel (1995 : 116) définit la syncope comme la « suppression subite ou ralentissement des battements du cœur, avec perte de connaissance et interruption plus ou moins complète de la respiration ». Quant à DUBOIS (1973 : 147), la syncope « est dans l'évolution des langues un phénomène très fréquent de disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot ». COCULA (1978 :116) affirme que la syncope est la « suppression d'un ou de plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un signe linguistique (oral) d'une ou de plusieurs lettres à l'intérieur d'un mot ». De la définition de DUBOIS et de COCULA, nous pouvons affirmer que la syncope est à l'antipode des deux autres phénomènes linguistiques tel que l'aphérèse et l'apocope.

Ici, la syncope ne se trouve ni au début ni à la fin mais plutôt peut affecter les autres composantes d'un mot. Ce sont ces composantes que DUBOIS et COCULA désignent par l' « intérieur d'un mot ». La syncope occasionne des

fautes graves au lieu de créer un nouveau mot juste. Ce phénomène s'explique par les données de ce tableau ci-après.

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la traduction orale des apprenants	Apprenants ayant mal prononcé les mots	Pourcentage %	Nombre total d'apprenant
Affecter	[afɛkte]	[afɛte]	40	57,14	70
Effectif	[efektif]	[efectif]			
Collecte	[kɔləkte]	[kɔləte]			
Refuser	[refyze]	[refize]			

Tableau N°8 : Illustration du phénomène de syncope.

Les données de ce tableau permettent de conclure qu'il y a élision de l'occlusive vélaire [k] dans une agglutination consonantique. Cela se justifie dans les considérations générales énoncées par GBETO (2000 : 32) en son deuxième tiret : « lorsque le terme européen comporte un groupe consonantique qui n'existe pas dans la langue cible, il y a trois cas de figure qu'on observe :

- 3- ou bien le groupe s'efface ou s'amuit (ceci est pourtant rare)
- 4- ou bien l'une des consonnes du groupe s'efface ou s'amuit
- 5- ou si les consonnes composant le groupe doivent subsister, le groupe est disloqué et une voyelle épenthétique s'y insère ». ce cas est estimé à 57,14% avec un effectif de 40 apprenants.

3-3-2.Substitutions liées au système vocalique

Le tableau ci-après nous permet de mettre en relief les modifications observées au niveau des voyelles.

3-3-2-1. Substitution de [y] en [i]

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants	Apprenants ayant mal prononcé les mots	Pourcentage %	Nombre total d'apprenant
Campus	[kampys]	[kampus]	20	28,57	70
Voiture	[vwatyr]	[vwati]			
Fusil	[fyzi]	[fizi]			
Refugié	[refyzie]	[refizie]			
Fumée	[fyme]	[fime]			

Tableau N°9 : Illustration de modification de [y] par [i]

Après l'observation des données de ce tableau, un cas de figure se présente. Il s'agit de la voyelle [y] qui se lit [i] chez les apprenants. Ce qui s'explique par le fait que les apprenants ne disposent pas du son [y] dans leur langue maternelle, font l'usage d'un autre qui est proche (le dendi ne dispose que de voyelles antérieures). C'est pourquoi dans voiture, mot français 20 apprenants avec une fréquence de 28,57 % prononcent [vwati]

3-3-2-2. Substitution de [œ] par [e]

Cette substitution sera illustrée par le tableau ci-après

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants	Apprenants ayant mal prononcé les mots	Pourcentage %	Nombre total d'apprenant
Amener	[amœne]	[amene]	32	45,71	70
Lendemain	[landœm]	[landeme]			
Vengeance	[vœnans]	[venans]			
Appeler	[apœle]	[apele]			

Tableau N°10 : Illustration de modification de [œ] par [e]

L'analyse des données de ce tableau nous permet d'affirmer que la langue dendi ne connaît pas la voyelle [œ]. Ce qui amène les apprenants dendi en situation d'apprentissage du français à remplacer cette voyelle par une autre plus proche ;

d'où la voyelle [œ] devient [e]. Puisque ces deux voyelles sont des voyelles antérieures. Ce qui amène les apprenants à lire [e] fermé à la place de [œ] muet. Ce phénomène est alors dû au degré d'aperture. C'est la raison pour laquelle certains apprenants (32) avec une fréquence de 45,71 % réalisent [appelé] au lieu de [apœle], mot français.

3-3-2-3. Substitution de [œ] suivie de r par [ɛ] tout court

Le tableau ci-après nous montre la modification au niveau de [œ] lorsqu'elle est suivie de [r].

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants	Apprenants ayant mal prononcé les mots	Pourcentage %	Nombre total d'apprenant
Couleur	[kulœr]	[kulɛ]	45	64,28	70
Mobilisateur	[mobilizatœr]	[mobilizateɛ]			
Plusieurs	[plyzjœr]	[plyzjɛ]			
Malheur	[malœr]	[maleɛ]			
Danseur	[dansœr]	[daseɛ]			

Tableau N°11 : Illustration de modification de [œ] suivie de [r] par [ɛ]

L'analyse des données de ce tableau nous permet de faire des remarques suivantes :

La voyelle [œ] n'existe pas dans la langue dendi. Ce qui est à l'origine des difficultés qu'éprouvent les apprenants lors de la prononciation de ce son. Mais ces apprenants dendi une fois en situation d'apprentissage du français sont contraints à prononcer ce son. Dans ce cas, ils sont obligés de le remplacer par une autre voyelle plus proche qui est [ɛ]. Car elles sont toutes des voyelles antérieures ouvertes. Remarquons aussi que la voyelle [œ] n'est plus accompagnée de r en fin d'énoncé. Autrement dit, le son [œ] suivi de la vibrante [r] est remplacé par [ɛ] tout court car ces voyelles sont du point de vue articulaire proche. Par exemple, pour [kulœr] en français, bon nombre d'apprenants (45) avec une fréquence de 64,28% ont réalisé [kulɛ].

Ces remarques s'observent également au niveau des sons [ɛ] suivi de [r] et [ɛ] tout court. Le processus est identique et suscite les mêmes interprétations. En guise d'exemple, le tableau N°11 suivant nous l'explique davantage.

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants	Apprenants ayant mal prononcé les mots	Pourcentage %	Nombre total d'apprenant
Salaire	[salɛr]	[salɛ]	55	78,57	70
Amer	[amɛr]	[amɛ]			
Sommaire	[sɔmɛr]	[sɔmɛ]			
Polaire	[polɛr]	polɛ]			
Locataire	[lokateɛr]	[lokateɛ]			
Elémentaire	[elemanteɛr]	[elemanteɛ]			

Tableau N°1 2 : Illustration de modification de [ɛ] suivie de [r] et [ɛ]

A la lecture de ce tableau N°12, nous remarquons que [œ] "ouvert" précédé de la vibrante [r] devient [ɛ] "ouvert". Ce constat est le même pour [ɛ] "ouvert" quand il est suivi de [r]. Il y a alors le phénomène d'amuïssement de la vibrante [r]. En définitive, quand la vibrante [r] est suivie de la voyelle [ɛ], il y a la chute de [r] en position finale de l'énoncé. A ce niveau (55) apprenants ont mal prononcé les mots avec un pourcentage de 78,57%.

3.4- Commentaires des résultats

En ce qui concerne les différents sons tels que réalisés (prononcés par les enquêtés) ainsi que les mots, groupes de mots et séquence de phrases au sein desquels ils ont été prononcés. Un seul mot ou groupe de mots peut contenir plusieurs sons en étude et par conséquent peut être repris plusieurs fois.

Dans cette partie consacrée à l'administration du test à l'oral, nous parlons du corpus sur la base duquel nous avons recueilli les informations de l'enregistrement de la production orale des enquêtés et de la transcription de cette production. En effet, le corpus qui a servi de support à ce test est composé de mots, groupes de mots et séquences de phrases. Mais comment ont-ils été

choisis ? Le choix des éléments constitutifs du corpus n'a pas été fait au hasard ; il répond bien à un certain nombre de critères. Le corpus a été élaboré à partir des constats faits au niveau des enquêtés (collégiens) dans leur expression orale et lors de la compréhension de l'écrit (lecture oralisée). Il s'agit des difficultés dans l'articulation de certains sons, de la substitution de certains sons à d'autres. C'est en prêtant attention aux apprenants lors de nos pratiques quotidiennes de classe et ce, en expression orale, en lecture oralisée et même dans les conversations ordinaires que nous avons pu cibler et identifier les mots, groupes de mots et séquences de phrases renfermant les sons qui posent problème d'articulation pour les enfants. Nous avons donc progressivement mentionné ces mots au fur et à mesure que les difficultés de prononciation surgissent.

Ensuite, un autre critère nous a guidés dans ce choix en utilisant des mots familiers par rapport aux apprenants puisque ce sont eux-mêmes qui produisent les phrases à l'oral, et les textes de lecture oralisés sont ceux contenus dans les manuels de lecture, donc des manuels adaptés à leur niveau intellectuel et à leur âge. Par ailleurs, un autre paramètre pris en compte dans le choix des mots est la distribution des sons incriminés, c'est-à-dire ceux qui posent des difficultés de prononciation au sein des mots ou dans la chaîne parlée. Nous avons par exemple, pour chaque son, tenu compte des trois positions (03) classiques (initiale, médiane, finale), de son environnement et de son contexte (les sons se trouvant dans son voisinage) pour choisir le mot ou séquences de phrases qui le renferment.

Pour vérifier nos observations et nos constats, nous avons conçu un corpus de mots, groupes de mots et séquences de phrases qui prennent en compte les différentes difficultés de prononciation des enquêtés. Il s'agit par exemple de la prononciation du son [i] en lieu et place de [y] ; de [e] à la place de [æ] ; de [e] à la place de [ɛ] ; etc.

Les sons retenus sont ceux qui posent réellement des problèmes de prononciation. Pour les différents mots, groupes de mots ou séquences de phrases choisis en fonction de la distribution des différents sons.

Le phénomène d'interférence linguistique largement perçu dans le comportement langagier des élèves du CEG1 Parakou est la cause de nombreux problèmes sur le rendement scolaire des apprenants. Les interférences engendrées par l'usage de plusieurs langues dans l'environnement scolaire, handicape ce dernier car non seulement il comprend mal les informations reçues, mais il les rend à son tour dans un langage parfois incohérent. Pour remédier à cet état de choses, nous faisons quelques suggestions.

3-5. Suggestions

3-5.1. Suggestions à l'endroit des acteurs du système éducatif

Pour remédier au phénomène d'interférence, de nombreux efforts doivent être fournis du côté des enseignants et des autorités politiques. De tout ce qui précède, on s'aperçoit que la réussite de l'enseignement de la langue française en milieu dendi dépend de l'attention qui sera accordée à cette langue source. L'enseignement de la langue française en milieu dendi doit tenir compte des éléments linguistiques de la langue dendi. Parlant des éléments linguistiques, nous faisons référence aux éléments phonétiques et phonologiques de la langue dendi chez l'apprenant, si nous prenons par exemple le cas de la lecture, surtout à l'école dans les classes, l'enseignant doit avoir les yeux sur le tableau phonétique et phonologique de la langue dendi pour faire œuvre utile. Grâce à ces éléments l'enseignant pourra corriger la prononciation de l'apprenant. Même sur le plan syntaxique, l'enseignant doit avoir à l'esprit la structure syntaxique des énoncés de la langue dendi, dans la mesure où tout acte langagier est l'expression de l'individu. Il s'extériorise à travers la parole et cette extériorisation n'est pas seulement sociale, elle est aussi linguistique. Et comme

l'apprenant dendi de la langue française a baigné d'abord dans un milieu linguistique, il conviendra de prendre en compte cette donnée.

Par ailleurs, l'enseignant doit programmer pour la lecture des heures dans le but d'attirer l'attention des apprenants sur la prononciation des sons qui n'existent pas dans leur langue. Il doit s'efforcer de corriger les sons mal prononcés que les apprenants auraient contractés. Un accent sera alors mis sur la position adéquate des organes phonatoires ou vocaux qui entrent en jeu dans la prononciation exacte d'une syllabe ou d'un son. Il est utile que l'enseignant encadre les apprenants afin de les initier à une bonne prononciation ou articulation des mots. Par ailleurs, il est aisé pour les enseignants de corriger les défauts spécifiques fournis par les apprenants jusqu'à leur disparition. Il revient aux patriotes et enseignants chevronnés de s'efforcer et de répéter jusqu'à ce que les sons incriminés soient bien prononcés, ce qui exige la création de très belles habitudes d'enseignement /apprentissage. L'enseignant a le devoir de montrer la position des lèvres, de la langue, des dents à prononcer les sons incriminés devant les apprenants. Ce sont ces mouvements d'organes phonatoires qui amèneront les apprenants à imiter leurs enseignants sans le savoir. De ces imitations, ils parviendront à bien réaliser les sons. Ici, nous insistons sur les organes phonatoires car en considérant les sons o et e il est clair que la position des organes phonatoires soit correctement distincte en passant d'un son à un autre.

Les sons mal prononcés doivent être listés et lus individuellement par les apprenants pour que l'enseignant parvienne à corriger les erreurs phonétiques s'il en existe. Les mots seront conservés pour les exercices concernant cette liste. Au cours des séances d'exercice, l'enseignant doit détendre l'atmosphère dans les classes, dans le but d'amener les apprenants à se sentir à l'aise avant que d'autres erreurs ne soient mentionnées à leur intention. Les insultes, menaces et intimidations à l'endroit des apprenants sont de nature à aggraver la situation, aussi les enseignants doivent-ils faire preuve de patience afin d'obtenir

les résultats escomptés. L'apprentissage peut ne pas permettre à un apprenant de distinguer et de reproduire les sons d'une langue en un temps court car les apprenants n'ont pas le même niveau de compréhension. La correction phonétique est un travail de longue durée qui se fait avec doigté. Comme l'apprentissage est un processus continu, les éducateurs voudront prendre connaissance des phonèmes français qui n'existent pas dans leur langue maternelle qui est le dendi. Ce qui est à la base des interférences.

A un niveau plus élevé, les éducateurs devraient apprendre la structure syllabique du français suivie des agglutinations consonantiques aux apprenants afin d'identifier les problèmes qui se posent. Dans cette optique, ils feront un découpage syllabique des mots et inviteront les apprenants à les articuler de façon lente après les avoir essayé eux-mêmes, ce qui facilitera la prononciation correcte des mots. Cette méthodologie permettra de réduire voire d'éviter le phénomène d'interférence.

Quant aux autorités, elles doivent financer les recherches déjà effectuées et celles qui sont en cours par rapport aux problèmes relatifs à l'enseignement du français surtout le phénomène d'interférence. L'Etat doit renforcer ou créer des comités composées des chercheurs de nos différentes universités ainsi que les inspecteurs, conseillers pédagogiques et certains enseignants du secondaire qui sont bien outillés dans le domaine des interférences linguistiques. Ces comités auront pour mission la description et l'analyse du phénomène afin d'y apporter des solutions idoines qui s'imposent.

Il revient à l'Etat de réunir les spécialistes capables de fournir une étude contrastive entre le français et chaque langue nationale.

Cette étude sera suivie d'une enquête scientifique qui consistera à étudier les interférences au moins phonético-phonologiques de chaque groupe socio-culturel d'apprenants en apprentissage du français.

L'état pourrait organiser une formation sur toute l'étendue du territoire à l'intention des enseignants des lycées, collèges et même de la maternelle et du

primaire sur la phonétique et la phonologie du français et des langues maternelles des apprenants (au moins les six langues retenues pour la post alphabétisation au Bénin). Quelles sont les suggestions à l'endroit des apprenants eux même face au phénomène d'interférence ?

3-5-2. Suggestions à l'endroit des apprenants

Afin de remédier au phénomène d'interférence, des pistes de solutions ont été proposées au niveau des responsables à divers niveaux du système éducatif. Il serait nécessaire de dire ce qui attend les apprenants dans le processus de correction des fautes relevées.

En ce qui concerne les apprenants, il faut savoir que le français est jusqu'à présent et toujours, le médium d'enseignement. Les apprenants doivent prendre conscience qu'aucune langue n'est identique à une autre. Ainsi la langue française a ses particularités qu'il faut respecter pour ne pas tomber dans les erreurs ou des confusions. Le dendi aussi a les siennes. Pour éviter les fautes liées aux interférences les apprenants doivent donc maîtriser les systèmes phonologiques des langues qu'ils ont apprises. Cela pourrait contribuer à limiter les interférences linguistiques et du même coup à améliorer le rendement scolaire des apprenants.

Par ailleurs, c'est à travers la langue française que toutes les autres disciplines sont enseignées. Les élèves ont intérêt à maîtriser la langue française. Cela ne peut être effectif que par des lectures quotidiennes et des recherches régulières sur le maniement de cette langue. A cet effet, les apprenants ont tout intérêt à :

- lire quotidiennement les manuels didactiques et pédagogiques dans le but de renforcer leurs capacités dans les diverses disciplines.
- S'efforcer de parler régulièrement la langue française car c'est en maniant la langue que l'on peut parvenir à la maîtriser.
- Faire un effort pour séparer les situations dans lesquelles ils font usage des langues qu'ils ont apprises.

Dans ce cas, il faudrait que les apprenants soient conscients à suivre avec attention et intérêt leurs enseignants dans les classes. Les apprenants s'efforceront à éviter des erreurs, ils ne doivent pas se moquer de leurs camarades qui en commettent puisqu'en se moquant d'eux, il se peut que ce comportement les bloquent psychologiquement et à jamais. Au cours des périodes d'apprentissage, les apprenants doivent cesser de se quereller afin de pouvoir corriger leurs lacunes, étant donné que nous sommes à l'expérimentation d'une approche où l'apprenant est lui-même au centre de la construction de ses connaissances. Ainsi la privation de la verbalisation de ses pensées peut le contraindre à la paresse et à la déperdition scolaire.

Mais les apprenants qui sont parvenus à éliminer le phénomène d'interférence devraient aider leur camarade à surmonter progressivement les difficultés par le biais d'une atmosphère vivace. Les plus forts doivent éviter de prendre les faibles comme des tarés ou des illettrés, mais plutôt, ils doivent faire également en sorte qu'ils soient considérés comme des « enseignants » pour leurs camarades chez qui le phénomène s'observe et perdure.

Ils garderont à l'esprit que l'ouverture des uns envers les autres et l'amitié les aideront à surmonter et à faire disparaître les cas d'interférences dans leur entourage.

CONCLUSION

Au CEG I de Parakou, où s'est faite notre recherche, il ressort que l'interaction entre les langues est attestée. Le Dendi qui est la langue la plus en usage dans cette localité est en contact avec le français et plusieurs autres langues nationales telles que le fongbè, le yoruba, le baatonbarum, le wacigbè, comme nous l'avons exposé dans la situation sociolinguistique des classes de 6^{ème} et de 5^{ème}

Les différences structurelles entre le français et le dendiciné fait que certains apprenants ont des difficultés de prononciation de certains sons ; d'autres ont une mauvaise compréhension des énoncés, et d'autres encore font des confusions en ce qui concerne le sens et même l'orthographe de certains mots. Les apprenants dendi sont confrontés à un certain nombre de problèmes lorsqu'ils apprennent le français.

Ainsi, les apprenants locuteurs du dendiciné font des confusions lors de la prononciation de certains mots du français. Ils font très souvent des erreurs dans l'orthographe de certains mots. Ces apprenants ont aussi souvent une mauvaise compréhension des énoncés lors du processus d'apprentissage et d'évaluation. De cette situation, naissent les interférences linguistiques qui en situation d'enseignement-apprentissage-évaluation sont considérées comme des fautes que l'enseignant doit sanctionner.

C'est pour pallier aux échecs scolaires massifs que nous faisons les suggestions suivantes :

- Les enseignants, surtout du français doivent se servir des langues maternelles des apprenants, pour leur enseigner le français
- Il convient pour l'enseignant d'insister sur les systèmes phonologiques des deux langues dans le but de faire comprendre aux apprenants les différences entre leur langue maternelle et le français. Il pourra ainsi

limiter considérablement les interférences linguistiques et contribuer à l'amélioration des rendements scolaires des apprenants

- Les apprenants eux-mêmes doivent aussi s'habituer à la lecture en vue de renforcer leur capacité dans les diverses disciplines ;
- Les apprenants doivent s'efforcer de parler régulièrement la langue française pour ainsi parvenir à la maîtriser.

Nous pensons qu'à l'avenir, une véritable réforme de l'éducation nationale serait salvatrice pour améliorer la qualité du système éducatif nationale et par ricochet, pour rehausser le niveau scolaire des apprenants du Bénin en général.

A cet effet nous proposons que la réforme s'opère à la base tout en prévoyant une place méritante aux langues nationales dans la perspective de former des apprenants capables de s'exprimer aussi bien en français que dans les langues nationales en tenant compte des situations de leur utilisation. Ainsi, dans le futur, le Bénin pourra disposer de cadres capables d'assurer son développement en harmonie avec les réalités culturelles de notre terroir.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADJANOHOUN M. 2000, Préface linguistique et syntaxe des alternances intraphrasiques dans le discours bilingues fɔn-français

AKOHA, A. B. 1987, Du français à l'écriture de la langue fɔn. Langue et pédagogie, N°6, 10 5p.

AMOUSSOU, R. 2008, Les interférences phonético-phonologiques entre le français et le baatonum et leur influences sur l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe à l'enseignement primaire : Cas des écoles primaires de la circonscription scolaire de Bembèrèkè, mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 78p.

BADA, D. M. 2004, Développement des langues béninoises : mythe ou réalité ? in ROADEL/WAJLT vol.2-n°2ISSN, Porto-Novo, pp 31-44.

BAYLON, C.F.P. 1989, Grammaire Systématique de la langue française, paris, France Nathan, 282p.

CALVET, L. J. 1979, Linguistique et colonialisme, Paris, Payot, 352p.

CARMON, F. 1992, L'enseignement des langues en Afrique Lyon, Paris, les éditions de la chronique sociale, 210p.

CENALA (2011), Alphabet des langues nationales, 6^{ème} édition.

CHAMPION, J. 1974, Les langues africaines et la francophonie, Paris, la Haye, 344p.

CUMMINGS, H. 1988, La phonétique articulatoire et l'enseignement du français en milieu anglophone-Nigeria, mémoire de DUEF, 72p.

CUQ, J.P. 2003, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère, Paris, Clé international, 152p.

De SAUSSURE, F. 1973, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 510p.

DICTIONNAIRE, 1990, Le petit Robert, 620p.

Dictionnaire universel, 1995, Edicef, 1507p.

DJAHUNTA, T. 1996, Contacts culturels entre langues étrangères et langues africaines. Etude structurelle des emprunts et des interférences langagières dans le parler fɔn de Ouidah, mémoire de maitrise, DSLC, FLASH, UNB, 73p.

DRAMANE Mouhamadou A. (1994) : contribution à l'étude du système de conjugaison du dendi kinè de Parakou, mémoire de maitrise.

DRAMANE Moutawakilou : phonologie du dendi-kinè : cas du parler de Parakou

DUBOI, J. n1973, Dictionnaire de linguistique, Larousse, 516p.

DUMONT, P. 1986, L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?, Paris, l'Harmattan, 167p.

DUPONCHE, L. 1971, Interférence entre langue négro-africaines et le français : langue négro-africaine et l'enseignement du français Abidjan, ILA, 127p.

FLACANDJI, O. V. I. 2005, Interférence linguistique et formule de salutation en Gun et Yoruba au Bénin : Approche sociolinguistique, mémoire de maitrise, DSLC, FLASH, UAC, 90p.

GBAGUIDI, J. 2002, Didactique et dynamique des langues au cours d'initiation au Bénin : Cas des écoles primaires de la commune de Godomey, mémoire de maitrise, 89p.

GBETO, F. 2002, Les emprunts linguistiques d'origine européennes en fɔn, une étude de leur intégration au plan phonético-phonologique, Paris, 89 p.

GBETO, F. 2003, Contact de langue : influence de la langue Portugaise ou la langue des Aguda sur la langue fɔn (nouveau kwa Gbé : Bénin soumis aux annales de la FLASH, UAC, 83 p.

GILDER, A. 1993, Et si l'on parlait français ? Langue universelle, Paris, le chercheur Midi, 239p.

GREVISSE, M. 1986, Le bon usage de la langue française, 13^{ème} édition, Paris 86p.

HOUIS, M. 1971, Anthropologie linguistique de l'Afrique noire, Paris, P.U.F.235p.

IFADEM : Initiative Francophone pour la formation à distance des maîtres.

IGUE, A.M. 2000, Plaidoyer pour l'utilisation du yoruba standard dans les écoles au Bénin. Langue et Devenir N°9, 61p.

INSTITUT National de Linguistique appliquée (INALA), 2005, alphabet des langues nationales, Cotonou, 5^{ème} édi, 66p.

JAKOBSON, R. 1963, Linguistique et phonétique, In essai de linguistique générale, Paris, Edition de Minuit.

KANNAS, C. (1994) Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage.

KOTCHONIOFFIN, G. 2007, Etude comparée du tsaabɛ (un parler édé) et du Maxi (un parler gbé) : Emprunt réciproques, mémoire de maitrise, 96p.

KOUDOUKPO (2012) « Condensé pour l'alphabétisation en xwelagbè des adultes déjà alphabétisés en une autre langue ».

LUCILE, C. 1998, Phonétique progressive du Français, Paris, CLE internationale, 192p.

- M'PO N'CHA (2009) « Bilinguisme français-baatɔnum : Contribution à l'enseignement du français en milieu baatɔnum »,
- MANESSY, G. W. P. 1984, Le français en Afrique noire tel qu'on le dit, Paris, L'Harmattan, 115p.
- MARTINET, A. 1974, Le français sans fard, Paris, PUF, 219p.
- MAURICE, T. 1965, Guide pratique d'éducation familiale, paris, France, 585p.
- MISSOHO, C.O. 2011, Etude des interférences phonético-phonologiques chez les élèves AJA des classes de 6^{ème} et 5^{ème} en apprentissage du français : cas du CEG Nanonmey, mémoire de maitrise. 74p.
- MOUNIN, G. 1965, Dictionnaire linguistique, 486p.
- POTH, J. 1990, "les langues nationales dans l'enseignement", in le courrier n°199, ACP.
- TCHITCHI, Y. T. (2012), « Multilinguisme et convergence culturelle en Afrique », in Le quotidien Nouvelle Expression N°819, 13 avril 2012.
- VAN, R.D. 1999, 100 Fiche pour comprendre la linguistique, Paris, Bréal, 224p.
- VYGOTSKI, L. 1997, pensée et langage, Paris, La dispute, 295 p.

ANNEXE

Questionnaire adressé aux apprenants

- 1- Nom de ton CEG.....
Classe.....
Age.....
- 2- Cite la ou les langue (s) que tu comprends.....
- 3- Quelles sont les langues que tu parles avec tes camarades à l'école ?
a- Français []
b- Langue maternelle []
c- Français et langue maternelle []
- 4- Arrives- à bien comprendre les situations d'apprentissage en classe ?
Oui [] Non []
Pourquoi ?.....
.....
.....
Penses-tu :
a- Directement en français []
b- En langue nationale []
c- Ou les deux []
- 5- Parles-tu le français sans y introduire des mots d'une langue nationale ?
Justifie ta réponse
- 6- Fréquentes-tu une bibliothèque ? Oui [] Non []
Pourquoi ?.....
.....
.....
- 8-En guise de situation de départ (a)

12-Lis chacun des mots suivants contenus dans le tableau

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants
Dictée	[dikte]	[dikite]
Action	[aksjɔ]	[akisjɔ]
Voiture	[vwatyr]	[vwati]
Elémentaire	[elemäter]	[elemäte]
Mouvoir	[muvwar]	[muvwa]
Affecter	[afekte]	[afete]
Effectif	[efektif]	[efetif]
Collecte	[kɔləkt]	[kɔlət]
Refuser	[rəfyze]	[refize]
Campus	[kanpys]	[kanpis]
Voiture	[vwatyr]	[vwati]
Fusil	[fyzi]	[fizi]
Refugié	[refyʒje]	[refizje]
Fumée	[fyme]	[fime]
Aveugle	[avøgl]	[avegl]
Copieusement	[kopjøzəman]	[kopjezema]
Meugler	[møgle]	[megle]
Désaveu	[dezavø]	[dezave]
Fameux	[famø]	[fame]
Amener	[aməne]	[amene]
Lendemain	[landəme]	[landeme]
Venance	[vənäs]	[venäs]
Appeler	[apəle]	[apele]
Couleur	[kulər]	[kulɛ]
Mobilisateur	[mobilizatər]	[mobilizate]
Plusieurs	[plyzjɛr]	[plizje]
Malheur	[malɛr]	[male]
Danseur	[dansɛr]	[danse]
Salaire	[salɛr]	[sale]
Amer	[amɛr]	[ame]
Sommaire	[sɔmɛr]	[sɔme]
Polaire	[polɛr]	[pole]
Locataire	[lokater]	[lokate]
Elémentaire	[elemanter]	[elemate]

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
RESUMES	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE DE TRAVAIL ET RAPPEL PHONOLOGIQUE	4
1-1. Justification du cadre de l'étude	5
1-2. Situation géolinguistique du dendi	6
1-3. Situation géographique de Parakou	7
1-4. Rappel phonologique des deux langues	8
1-4-1. Rappel du système phonologique du français	8
1-4-1-1. Présentation du français	8
1-4-1-2. Système vocalique du français	9
1-4-1-3. Système consonantique du français	10
1-4-2. Rappel du système phonologique du dendi	9
1-4-2-1. Présentation du dendi	9
1-4-2-2. Système vocalique du dendi	9
1-4-2-3. Système consonantique du dendi	10
1-4-2-4 : Rappel des tons du dendi	12
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	16
2 -1. Problématique	17
2-2. Objectifs et hypothèses de l'étude	19
2-2-1. Objectif général	19
2-2-2. Objectifs spécifiques	19
2-2-3. Hypothèses de recherche	19

2-3. Cadre théorique et approche conceptuelle	20
2-3-1. Cadre théorique	20
2-3-2. Approche conceptuelle	21
2-3-2-1. La phonétique	21
2-3-2-2. La phonologie	21
2-3-2-3. La langue	22
2-3-2-4. L'interférence	24
2-3-2-5. Le bilinguisme	26
2-3-2-6. Le code	27
2-3-2-7. Le code oral.....	28
2-4. Revue de littérature	29
2-5. Approche méthodologique	33
2-5-1. Nature de l'étude	34
2-5-2. Population enquêtée.....	34
2-5-3. Description de la méthodologie	34
CHAPITRE III : PHENOMENE D'INTERFERENCE	36
3.1. Concept d'interférences et diverses sortes d'interférences.....	37
3.1.1 Les interférences sémantiques	37
3.2.2 Les Interférences morphosyntaxiques.....	37
3.2.3 Les Interférences graphiques	38
3.2.4 Les Interférences phonético-phonologiques.....	39
3-3. Manifestations des interférences	39
3-3-1. Cas d'élision.....	39
3-3-1-1. L'aphérèse.....	40
3-3-1-2. L'apocope.....	41
3-3-1-3. La syncope	42
3-3-2. Substitutions liées au système vocalique.....	43
3-3-2-1. Substitution de [y] en [i]	44
3-3-2-2. Substitution de [œ] par [e]	44

3-3-2-3.Substitution de [œ] suivie de r par [ɛ] tout court	45
3.4- Commentaires des résultats	46
3-5. Suggestions	48
3-5.1. Suggestions à l'endroit des acteurs du système éducatif	48
3-5-2. Suggestions à l'endroit des apprenants.....	51
CONCLUSION	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	55
ANNEXE	59
TABLE DES MATIERES	63